

DROIT DU TRAVAIL ACTUALITÉ ET RÈGLEMENTATION - CHR



LA FORMATION

L'hôtellerie et la restauration obéissent aux mêmes cadres réglementaires que toutes les entreprises. Code du travail, indemnité de licenciement, bulletin de salaire à rédiger et à décrypter... Voici une partie des éléments à maîtriser en tant que directeur ou manager de restauration. Cette formation vous permettra de maîtriser les fondamentaux du droit du travail, de l'organisation salariale dans le cadre de l'hôtellerie-restauration à la rédaction d'une fiche de paie, mais surtout de respecter la réglementation en vigueur. A l'issue de cette formation de 2 jours qui mettra l'accent sur la pratique, vous saurez appréhender les fondamentaux en termes d'organisation et de gestion dans le domaine de l'hôtellerie-restauration.



LES OBJECTIFS

- Acquérir et mettre en pratique les règles de bases en droit du travail, tout en maîtrisant au mieux les principales dispositions de la Convention Collective Nationale des Cafés, Hôtels, Restaurants.
- Connaître la législation relative au droit du travail et les différentes clauses du contrat de travail.
- Optimiser son rôle et son pouvoir de dirigeant en imposant des règles et une discipline au sein de l'entreprise.
- Gérer au mieux la suspension et/ou la rupture du contrat de travail



PUBLIC CONCERNÉ

- Chef d'entreprise
- Responsable comptable
- Juriste
- Ou tout professionnel en lien avec le CHR

PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit
- Connexion internet et PC ou tablette avec webcam

LE LIEU

La formation se déroulera
en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com



PROGRAMME



CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
— Saint-Barthélemy —

La formation de vos projets commence ici....

· CODE DU TRAVAIL, DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRATS DE TRAVAIL

- Convention collective
- Usages
- CDI CDD, extras, saisonniers, temps partiel, travail modulé
- Conventions de stage
- Clauses courantes, particulières, interdites

· RÈGLES DE LA DIRECTION

- Répartition du temps de travail et des horaires, heures supplémentaires,
- Dépassements
- Gestion des congés payés, salaires et accessoires, rémunération au
- Pourcentage
- Avantages nourriture

· MESURES DE DISCIPLINE DANS L'ENTREPRISE

- Agissements fautifs
- Harcèlement, discrimination, sanctions

· SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL, FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Maladie, maternité, accidents travail, maladies professionnelles
- Démission
- Licenciement, suivi d'une transaction ou non, rupture conventionnelle, prise d'acte de la rupture



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outils :

- Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint.
- Ordinateur portable ou tablette avec webcam
- Connexion internet
- Support de cours

Méthode :

Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques.

Évaluation :

- Cette formation n'est pas soumise à une évaluation. Cependant, le formateur interrogera oralement les stagiaires, tout au long de la formation pour vérifier la bonne compréhension.

LA DURÉE

Il s'agit d'une formation
de 2 jours répartie en
14h00.



FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponible sur demande. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

**POUR VOUS INSCRIRE,
NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN
D'INSCRIPTION QUE VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE
À NOUS ENVOYER PAR COURRIEL À
gregory.guerot@cemstbarth.com**